Image not found or type unknown

Nous venons de recevoir une facture, les travaux datent de 8 mois

Par **vaness42**, le **06/03/2008** à **10:30**

bonjour,
voilà en juin 2007 nous avons fait appel à un électricien. Apres accord telephonique(pas de devis ecrit) il nous a fait nos travaux sans aucun pb. Nous avons recu seulement hier la facture datée du 20 fevrier d'ailleurs....
Il nous avait sans doute oublié comme nous d'ailleurs...
Faut il payer cette facture n'y a-t-il pas de délai?

Il nous a envoyé la feuille pour une deduction pour les impots mais du coup cela ne correspond pas a la bonne année Que faire. Peut-il nous refaire une facture de l'an dernier?

Par avance merci

Par **vaness42**, le **06/03/2008** à **14:11**

je croyais que ces conseils etaient gratuits?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés